

Décision

Générale

colonial

Décision n° 2-115-1906 du 12 mai 1906,

n° 2-115-1906

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

12 mai 1906

Numéro JO

n° 115 du 01/06/1906

Date du numéro

1 juin 1906

TEXTE INTÉGRAL

M. Parés, écrivain auxiliaire est détaché au Secrétariat Général, en remplacement de M. Bellot, appelé à une autre fonction Effet du 12 mai. M. Roque Marius, écrivain auxiliaire, est détaché au Service des Travaux Publies, en remplacement de M. Parés, Effet du 12 mai.